

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 5 mai 2015 à 18 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pierre O'Donoughue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Sont absents : M. Steve Gagnon, district 1
M. Serge Séguin, district 4
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

150505-182

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Services juridiques

150505-183

3.1 RÈGLEMENT REG-327 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LA RUE TISSERAND, ENTRE LE BOULEVARD DE ROME ET LA PISTE CYCLABLE, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 634 000 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Claudio Benedetti à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-327 *ordonnant des travaux municipaux sur la rue Tisserand, entre le boulevard de Rome et la piste cyclable, et décrétant un emprunt de 634 000 \$.*

4. Levée de l'assemblée

150505-184

4.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la séance soit levée à 18 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Isabelle Grenier